



BREXIT

QUEL IMPACT SUR LA
COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE ?

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
QUELLES CONSÉQUENCES ?	4
▪ BREXIT ET SCIENCE : LES INCERTITUDES MINENT LES CHERCHEURS	4
▪ LE BREXIT FRAGILISE TOUS LES PANS DU NUCLÉAIRE	6
▪ BREXIT ET REACH : LES TRANSFERTS DE DOSSIER S'ORGANISENT	9
▪ BREXIT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE : QUEL FINANCEMENT APRÈS LA SORTIE DE L'UE ?	10
▪ TOYOTA POURRAIT QUITTER LE ROYAUME-UNI EN CAS DE BREXIT SANS ACCORD (MÉDIA)	12
▪ LONDRES VEUT SE Doter D'"ESCADRONS DE DRONES" APRÈS LE BREXIT	13
IL Y A 3 ANS	14
▪ LES INGÉNIEURS BRITANNIQUES NE VEULENT PAS DU BREXIT	14
▪ BREXIT : QUELLES CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES ?	16

INTRODUCTION

En pleine tempête du Brexit, la communauté scientifique s'interroge : quelles seront les conséquences à moyen et long terme ? Zoom sur la filière nucléaire avec le retrait d'Euratom, REACH et les enjeux et démarches à effectuer selon les différentes situations, impact sur les personnels, incertitudes des chercheurs et des étudiants européens, accès aux fonds et aux infrastructures communes de la recherche européenne...

Depuis le Brexit, l'attractivité du Royaume-Uni en matière scientifique a clairement diminué. Dans l'incertitude actuelle, le moral des chercheurs est plutôt morose. Universités et centres de recherche cherchent à garantir les libertés de voyager et de travailler pour leurs personnels, qu'ils soient britanniques ou non.

Avec le Brexit, les entreprises du Royaume-Uni ne seront plus des entités légales de l'Union européenne au sens du règlement Reach. A ce titre, les dossiers de certaines substances chimiques enregistrées outre-Manche doivent être transférés. Les démarches à effectuer sont détaillées dans un document de l'Echa (en anglais). De plus, une note explicative de France Chimie* vient éclairer les enjeux et les démarches à effectuer selon les différentes situations qui peuvent se présenter.

Avec ou sans accord, le Brexit a signé la sortie du Royaume-Uni du traité Euratom qui gère les activités liées au nucléaire en Europe. Une sortie qui se prépare mais où de nombreuses questions restent en suspens à quelques semaines d'une séparation dont les modalités précises ne sont toujours pas connues.

Avec le Brexit la recherche britannique doit envisager l'avenir sans les subsides européens. Le gouvernement vient d'annoncer la création d'un fonds tandis que certains (ré)entrent dans le système européen par d'autres moyens.

Si la continuité des recherches entamées dans le cadre de la programmation européenne en matière de recherche scientifique Horizon 2020 n'est pas vraiment menacée par le Brexit, avec ou sans accord, la place des Britanniques dans le programme suivant (2021-2028) reste encore incertaine.

Dans ce dossier, la rédaction a souhaité s'intéresser aux débats, craintes et espoirs du monde de la recherche scientifique et technologique.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

BREXIT ET SCIENCE : LES INCERTITUDES MINENT LES CHERCHEURS

Depuis le Brexit, l'attractivité du Royaume-Uni en matière scientifique a clairement diminué. Dans l'incertitude actuelle, le moral des chercheurs est plutôt morose. Universités et centres de recherche cherchent à garantir les libertés de voyager et de travailler pour leurs personnels, qu'ils soient britanniques ou non.

Pour ce qui est de la **mobilité** de courte durée, il n'y a désormais plus d'inquiétudes majeures. Du côté de l'**Union européenne**, pour des **voyages de tourisme ou professionnels** de moins de trois mois, cela semble acquis, les ressortissants britanniques n'auraient pas besoin de visas comme c'est le cas pour une soixantaine de pays tels que le Canada, l'Ukraine, le Japon etc. Mais l'UE attend tout de même une condition de réciprocité. La circulation pour les conférences ou le partage du travail ne semble donc pas compromise.

En outre, des deux côtés de la Manche, les autorités ont assuré que les citoyens vivants déjà sur place (Européens au Royaume-Uni et Britanniques en UE) pourront rester moyennant le paiement d'un droit modique. En UK, il a déjà été fixé à 65 livres. Côté européen, chaque pays décidera pour son territoire. Rien n'a encore été annoncé. Certaines universités britanniques ont d'ores et déjà décidé de payer pour leurs personnels. Et la plupart a commencé à mettre en place un service d'assistance pour l'immigration et les voyages pour leurs travailleurs européens.

Incertitudes pour les nouveaux émigrants

Le gouvernement britannique n'a pas caché qu'il souhaitait faire entrer les migrants européens sous le même statut que les migrants du reste du monde et voulait en profiter

pour revoir entièrement sa politique de visas, notamment pour les « hauts potentiels ». Mais cette refonte demandera du temps. Aussi, il a promis que dans l'intervalle, les travailleurs et chercheurs européens qui voudraient émigrer en UK n'auraient pas besoin de visas. Mais, sans garantie formelle, les universités essaient d'embaucher au maximum avant la date fatidique du 29 mars. Dans l'autre sens, les incertitudes sont aussi très fortes. Les chercheurs britanniques devront demander des permis de travail dans les pays qu'ils visent et les réglementations varient selon les pays. Les délais d'obtention pouvant atteindre parfois plusieurs mois... Même si là aussi, la plupart des pays devraient rester très souples pendant un an ou deux vis-à-vis des ressortissants britanniques.

Reste la question de certains fonctionnaires européens comme les experts scientifiques britanniques qui travaillent au sein des institutions européennes comme le JRC (Joint Research Centre) qui conseille et émet des expertises pour mettre en place les politiques, les législations et les réglementations dans des domaines aussi divers que l'environnement ou l'émigration. Difficile pour l'Europe de s'en passer du jour au lendemain, mais avec certitude, ils devront à terme quitter leur emploi.

Les étudiants européens boudent la recherche britannique

Dans les universités du Royaume-Uni, le nombre d'étudiants de troisième cycle et de jeunes chercheurs en provenance des pays européens a chuté depuis l'annonce du Brexit, selon les dernières données de l'agence statistique de l'enseignement supérieur publiées le 17 janvier 2019.

Et la tendance semble se confirmer encore pour l'année

2018-2019 selon les estimations provisoires du Russell Group (l'association de plusieurs universités prestigieuses), voire même s'accroître maintenant que les incertitudes liées au Brexit sont à leur comble. Une situation qui marquerait alors la fin d'une dizaine d'années de croissance qui a vu les étudiants de troisième cycle passer de 12700 à 15000 entre 2008 et 2016. Dans un article de *Nature*, Robertus de Bruin, un biologiste moléculaire de l'UCL (University College of London) témoignait ainsi que dans son groupe, les candidatures d'Européens avaient chuté de 90 % depuis 2015. Les acteurs de la recherche académique s'inquiètent. Tim Bradshaw, directeur exécutif du Russell Group expliquait ainsi que ces étudiants européens sont essentiels tant pour la recherche académique que dans l'industrie. « *Nous les perdons deux fois : tout d'abord pour les recherches qu'ils ne mèneront plus chez nous et ensuite parce qu'ils risquent de prolonger leur carrière ailleurs que chez nous* ».

Les incertitudes sur leur droit à l'immigration, leurs droits d'entrée dans les universités, la provenance et quantité des fonds alloués à la recherche en cas de Brexit dur sont désormais autant de freins à la venue des étudiants et chercheurs de l'UE au Royaume-Uni, qui préfèrent se tourner vers d'autres destinations européennes

Chercheur cherche alternatives

Dans un article paru dans [Nature en septembre 2018](#), la chercheuse britannique Edith Heard, qui vit et travaille en France depuis plus de 10 ans à l'Institut Curie de Paris, exprimait bien l'état d'anxiété et de démoralisation du monde de la recherche. Comme nombre d'autres scientifiques britanniques sur le continent, qui ne sont plus sûrs de leur futur, elle essaye d'obtenir la double nationalité et a fait une demande de citoyenneté française. « Les scientifiques britanniques auxquels je parle cherchent à avoir une autre nationalité sur le continent ou y réfléchissent ». Et clairement, plusieurs témoignages illustrent que depuis le vote, les chercheurs britanniques n'arrivent plus à avoir un rôle prépondérant dans les projets européens. Des deux côtés, on a peur que si le leadership est attribué à un Britannique, le projet n'aboutisse pas et n'accède pas aux

fonds européens. Cette incertitude et cette anxiété sont déjà un frein à la science en général. Pas seulement pour le Royaume-Uni. Les témoignages affluent aussi de ceux qui, depuis deux ans, scrutent les opportunités d'emplois sur le continent. Ou en Irlande. Au sud. Là, où on est presque au Royaume-Uni et où on bénéficiera des facilités de l'UE. Même si les chercheurs irlandais, du Nord comme du Sud, s'interrogent plus que tout autre sur le fonctionnement des nombreux partenariats, partage de données, de personnels et de matériels construits depuis 20 ans entre les deux parties de l'île. Dans tous les cas, les cerveaux fuient. Le constat est sans appel. Et c'est une perte pour toute la communauté scientifique.

11/02/2019

LE BREXIT FRAGILISE TOUS LES PANS DU NUCLÉAIRE

Avec ou sans accord, le Brexit a signé la sortie du Royaume-Uni du traité Euratom qui gère les activités liées au nucléaire en Europe. Une sortie qui se prépare mais où de nombreuses questions restent en suspens à quelques semaines d'une séparation dont les modalités précises ne sont toujours pas connues.

Comment le Royaume-Uni va-t-il gérer ses **recherches nucléaires** hors de l'UE ? Sous quelles règles fonctionnera l'**importation** d'équipements scientifiques et de réactifs liés au nucléaire ? Quel avenir pour le JET (Joint European Torus) ? Quel avenir et quel niveau de sécurité pour le nucléaire britannique ? Autant de questions qui sont posées par le Brexit. Alors que l'espoir d'une sortie en douceur avec une période de transition de deux ans s'estompe, la filière nucléaire britannique se prépare au mieux. Essayant d'anticiper tous les scénarios possibles.

La sortie d'Euratom entérinée

Les industriels et les chercheurs de la filière nucléaire espéraient il y a peu un arrangement pour rester dans le cadre du traité Euratom. Mais le gouvernement britannique a tranché pour une sortie franche en annonçant en parallèle la mise en place d'un plan de développement de l'énergie, d'un plan d'organisation de sa filière nucléaire, ainsi que des négociations pour rester un partenaire privilégié d'Euratom. Le traité Euratom encadre le développement de l'énergie nucléaire en Europe depuis plus de 60 ans. Il s'occupe notamment des normes de sécurité, de la libre circulation des capitaux, des combustibles et des compétences autour du nucléaire, et gère les relations avec les tiers de l'UE sur ce sujet, notamment avec l'AIEA (agence internationale de l'énergie atomique). Le Royaume-Uni s'est donc attelé depuis près d'un an à construire un cadre à sa filière nucléaire en espérant être prêt à temps en cas de sortie immédiate au 29 mars 2019, sans période de transition.

L'autorité de régulation du nucléaire affirme avoir entraîné ses personnels et développé l'infrastructure nécessaire au travail hors du traité Euratom. Le gouvernement a aussi travaillé sur les traités avec les pays tiers qui ont dû être revus (Australie, Canada, Japon et Etats-Unis notamment). Mais si le travail a bien avancé en la matière, il reste de nombreux points de détails à régler et à construire les modalités de fonctionnement avec les signataires d'Euratom justement. Les négociations doivent surtout porter sur les éventuels apports financiers du Royaume-Uni en contrepartie d'un fonctionnement quasi à l'identique d'aujourd'hui pour des infrastructures majeures comme le réacteur de recherche sur la fusion du JET (voir ci-après).

Mais la sortie d'Euratom n'a pas que des impacts directs outre-Manche. Elle risque de chambouler aussi l'équilibre des forces entre nations pronucléaires et anti-nucléaires au sein de l'UE. En effet, Le Royaume-Uni était un partenaire de poids pour les pronucléaires comme la France qui risque de se trouver bien esseulée pour réussir à capter les fonds d'Euratom afin de poursuivre des efforts de développements et de recherches, et non pas seulement des actions de sécurité ou de démantèlement. Une sortie qui pourrait donc voir se réorienter une partie des fonds alloués au nucléaire en Europe vers d'autres énergies.

Quand la fission menace la fusion

Côté infrastructures et recherche, le sort du JET reste assez flou. Employant près de 550 chercheurs, le plus grand tokamak du monde, dédié à la recherche sur la fusion nucléaire, est en panne d'espoir depuis le Brexit. Près de la moitié de son budget provient de l'Europe via Euratom (à peu près 60 millions d'euros) et le résultat de ses recherches constituent des données essentielles à l'avènement d'ITER, le réacteur expérimental de Cadarache dont le Royaume-Uni est un partenaire essentiel. Le contrat du JET se terminait

en décembre 2018, il a été prolongé jusqu'à fin 2020, date de fin du cycle des programmes de recherches européens – les Britanniques ayant confirmé qu'ils continueraient de verser leur part concernant le JET. Pour la suite, rien n'est encore fixé. Cependant cet accord de prolongation fait partie de la sortie négociée de l'UE. En cas de sortie sans accord, les positions des deux parties sont encore floues. Dans une interview de Nature, Ian Chapman, directeur exécutif du JET et directeur exécutif de l'autorité nucléaire britannique, a affirmé avoir passé la moitié de son temps de ces deux dernières années à traiter des questions du Brexit. Dès mars 2017, il témoignait que sans qu'il y ait d'hémorragie dans les effectifs, certaines personnes commençaient à accepter des postes ailleurs et des candidats refusaient les offres qu'on leur faisait. Il appelait alors le gouvernement à donner des signes concrets rapidement pour rassurer les équipes. Il aura fallu attendre octobre 2018 pour que le ministre de la recherche vienne annoncer un plan d'extension du site de Culham grâce à un partenariat avec le Princeton Plasma Physics Laboratory aux Etats-Unis et la visite du nouveau ministre fin janvier 2019, venu insister sur l'importance que le gouvernement britannique accordait à la recherche, la science et l'innovation, pour qu'un peu d'espoir revienne. Reste que si la Grande-Bretagne veut afficher des ambitions fortes en matière nucléaire et d'excellence scientifique, beaucoup se demandent si elle aura les moyens de ses ambitions.

Le nucléaire britannique a-t-il encore un avenir ?

En effet, malgré les ambitions du gouvernement britannique de devenir une réelle nation leader en matière nucléaire, la réalité a un peu du mal à suivre. Ainsi, la Grande-Bretagne possède aujourd'hui huit centrales nucléaires en fonctionnement pour une capacité totale de 9GW. En 2017, elles ont produit 70 TWh soit plus d'un cinquième de l'énergie électrique annuelle du pays et elles participent aussi aux 2/5ème de la production bas carbone d'énergie. Mais toutes sont vieillissantes et devraient fermer dans les 10 ans, à part Sizewell B. Le gouvernement a prévu de remplacer cette perte de capacité de production en lançant six grands projets. En novembre 2018, Toshiba s'est retiré du

projet de Moorside ; en janvier 2019, Hitachi a fait de même pour les projets Wylfa Newydd et Oldbury. Deux ans après cette annonce, il ne reste donc plus qu'un seul des projets à avoir réellement démarré, celui d'Hinkley Point C mené par EDF avec une participation chinoise. Mais le chantier a pris un retard énorme et affiche déjà des surcoûts. La mise en service prévue pour 2017 a été retardée à 2025... Le Brexit, surtout en cas de sortie sans accord, pourrait encore retarder le chantier. Sur tous les projets nucléaires, les investisseurs semblent se retirer un à un. Ne reste pour l'instant que des chinois en lice. En parallèle, et même si ce n'est pas le discours officiel, les Anglais réfléchissent concrètement à remplacer la production d'électricité nucléaire en fin de vie par des énergies renouvelables dont le prix ne cesse de décroître.

Une médecine nucléaire au rabais ?

En matière nucléaire, le Brexit inquiète aussi les acteurs de la santé. En effet, chaque année près d'un million de patients britanniques sont soumis à des traitements utilisant des radioisotopes, notamment en oncologie. Le Royaume-Uni en importe près de 80 %, principalement des Pays-Bas, de Belgique et de France. Mais ces isotopes radioactifs ne peuvent être stockés. Dès qu'ils sont produits ils commencent leur désintégration. Dans la filière médicale, on utilise des générateurs à Technetium 99m (^{99m}Tc), l'isotope le plus couramment utilisé. Ce sont des boîtes contenant du Molybdenum 99 (^{99}Mo). Celui-ci se décompose en ^{99m}Tc avec une demi-vie de 6 jours. Toute la filière d'approvisionnement est sécurisée tant pour la radioprotection que pour assurer un transport rapide à travers les pays. Avec le Brexit, surtout en cas de Hard Brexit, il y a un fort risque de retard dans les livraisons. Et tout retard entraînerait une perte de doses utiles importantes. Les conséquences pourraient être dramatiques pour le système de santé : moins de patients soignés, moins d'hôpitaux livrés, une priorisation des patients et un surcoût puisque le même prix serait payé pour moins de doses. L'alternative d'un transport par les airs a été évoqué, mais il faudrait pour cela que de nombreuses personnes soient formées aux procédures de sécurité dans le fret aérien.

Cela n'est pas le cas aujourd'hui. Par ailleurs, même si le gouvernement britannique assure que tout sera mis en place pour assurer les transports des produits de santé, les négociations avec Euratom qui gère les conditions de transports de ces éléments ne sont pas encore finalisées. Et le flou demeure sur de nombreux points de détails qui pourraient créer des retards ou des blocages. Reste à se tourner vers d'autres pays pour s'approvisionner, mais il s'agit alors de pays plus lointains et les coûts seront majorés là encore. La filière espère donc que des accords de dernière minute, comme ceux que l'Europe est en train de voter*, permettront d'assurer la continuité des soins dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Au moins pour quelques mois encore.

**Les institutions européennes discutent en ce moment de plusieurs textes permettant d'assurer une connectivité basique pour les transports aériens, maritimes et terrestres en cas de Brexit sans accord.*

22/02/2019

BREXIT ET REACH : LES TRANSFERTS DE DOSSIER S'ORGANISENT

Avec le Brexit, les entreprises du Royaume-Uni ne seront plus des entités légales de l'Union européenne au sens du règlement Reach.

A ce titre, les dossiers de certaines [substances chimiques](#) enregistrées outre-Manche doivent être transférés. Les démarches à effectuer sont détaillées [dans un document de l'Echa \(en anglais\)](#). De plus, [une note explicative de France Chimie*](#) vient éclairer les enjeux et les démarches à effectuer selon les différentes situations qui peuvent se présenter.

Brexit avec ou sans accord

Si un Brexit sans accord venait à se produire, les [enregistrements Reach](#) basés au Royaume-Uni ne seront plus valables. Pour éviter une rupture d'approvisionnement, les entreprises doivent donc s'assurer, pour ces substances, soit d'avoir un autre fournisseur soit que le dossier sera bien transféré en UE. Une période de transition jusqu'au 31 décembre 2020 a été proposée mais n'est pas encore actée. L'Echa a dénombré près de 1200 substances qui ont été enregistrées uniquement par une entreprises britanniques ([liste ici](#)). Pour ces substances, pas d'autres fournisseurs possibles donc. Seul un transfert de dossier vers une entité légale ou un représentant exclusif basé dans l'UE des 27 est possible pour éviter une rupture d'approvisionnement. Ce transfert pourra uniquement se faire du 12 au 29 mars 2019 sur l'application Reach-IT via la « Brexit Windows ».

En route pour UK-Reach

Après la sortie, le Royaume-Uni convertira le règlement Reach en une loi britannique. Les mêmes exigences réglementaires devraient donc s'appliquer et il est probable que seules les importations à partir d'une tonne par an au sein du Royaume-Uni seront concernées par le système UK-

Reach. Que la sortie se fasse avec ou sans accord, une période de transition de 2 ans est prévue pour soumettre les enregistrements selon UK-Reach s'ils existaient déjà dans EU-Reach.

Ainsi, une fois encore, la réglementation Reach va nécessiter une vigilance pour toutes les entreprises ; mais il ne faut pas que l'arbre cache la forêt : en matière de produits chimiques, le Brexit change aussi la donne pour d'autres réglementations, notamment le règlement PIC relatif à l'importation et l'exportation de produits chimiques dangereux ou encore le règlement sur les produits biocides.

France Chimie a organisé d'ailleurs plusieurs conférences d'information sur ces sujets et la prochaine, en ligne le 13 mars, sera consacrée à l'impact du Brexit sur les droits de douane et Reach.

*nouvelle identité de l'Union des Industries chimiques -UIC - depuis fin septembre 2018

11/03/2019

BREXIT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE : QUEL FINANCEMENT APRÈS LA SORTIE DE L'UE ?

Avec le Brexit, la recherche britannique doit envisager l'avenir sans les subsides européens. Le gouvernement vient d'annoncer la création d'un fonds tandis que certains (ré)entrent dans le système européen par d'autres moyens.

Si la continuité des recherches entamées dans le cadre de la [programmation européenne](#) en matière de [recherche scientifique](#) Horizon 2020 n'est pas vraiment menacée par le Brexit, avec ou sans accord, la place des Britanniques dans le programme suivant (2021-2028) reste encore incertaine.

Jusqu'en 2020, la participation des Britanniques devrait se poursuivre à l'identique en cas de sortie avec accord moyennant une participation financière du Royaume-Uni pour 2019 et 2020. Sans accord, la participation se poursuivra mais pas les fonds que le gouvernement britannique a promis de compenser pour les projets déjà lancés. A ce sujet, Chris Skidmore, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a d'ailleurs rappelé ce 5 mars que le gouvernement a mis en place un portail de déclaration des subventions pour pouvoir compenser le manque à gagner des fonds européens. Au 5 mars, 6700 des 8200 bénéficiaires basés au Royaume-Uni se seraient déjà enregistrés. Rappelons que l'implication des Britanniques dans la recherche européenne est majeure*. Le Royaume-Uni compte ainsi 11 863 participations dans des projets de recherches européens et assume 3 771 rôles de coordination (plus que l'Espagne (2 614) ou l'Allemagne (2 380)). En valeur, ces rôles de coordinations sont associés à des fonds de 2,75 milliards d'euros (devant l'Allemagne 2,55 Md€). Au total, Horizon 2020 représente un apport de plus de 5 Md d'euros dans la recherche britannique.

Création d'un fonds international britannique

Le ministre anglais a aussi annoncé que le gouvernement étudiait la possibilité de créer un fonds de recherche international qui serait donc ouvert aux Britanniques et aux ressortissants du monde entier. La faisabilité et les modalités de fonctionnement de ce fonds sont à l'étude jusqu'à cet été.

Ce fonds vise à pouvoir compenser à l'avenir les subsides européens auxquels le Royaume-Uni ne pourrait plus prétendre même en cas de Brexit avec accord tels que les subventions du Conseil européen de la recherche (European Research Council – ERC) ou les bourses Marie Skłodowska Curie qui sont pour l'instant strictement réservées à des membres de l'UE. Ces subventions représentent pour le Royaume-Uni plus d'un milliard d'euros par an. Cependant, des discussions ont lieu actuellement à Bruxelles pour élargir l'accès aux fonds européens de la recherche à d'autres pays que les pays associés ou candidats à l'entrée dans l'Union. Dans ce cas, le Royaume-Uni pourrait retrouver l'accès à certains fonds. Ainsi, si le Brexit change les règles, le plus difficile n'est pas forcément le changement mais bien l'incertitude autour des nouvelles règles à venir, qui empêche les différents acteurs d'anticiper ou de se projeter dans l'avenir.

Des partenariats pour ré-entrer dans l'UE

Pour rester éligibles à des financements en provenance de l'UE, les universités, laboratoires et centres de recherche britanniques doivent être présents légalement dans un pays membre de l'UE. Du coup, plusieurs alliances ont vu le jour ces derniers mois. Parmi elles, on peut citer l'université d'Oxford et quatre institutions berlinoises. Elle se

base sur la mise à disposition de locaux, des échanges de personnels et des projets communs et la recherche de fonds privés permettant d'asseoir la présence d'Oxford Allemagne pour ensuite pouvoir accéder aux fonds européens. L'investissement est estimé à 800 000 euros mais l'université espère générer plusieurs millions d'euros en projet et activités de recherche. D'autres partenariats de ce type sont en construction, principalement entre Britanniques et Allemands. L'université de Warwick, quant à elle, a choisi d'intégrer une alliance universitaire européenne (Eutopia) constituée par plusieurs entités du continent, notamment l'université Paris Seine (dont le campus international se développe essentiellement autour du pôle d'enseignement de Cergy-Pontoise). En réalité, nombre de ces partenariats préexistaient ou étaient en projet avant le Brexit. Celui-ci les a accélérés ou leur a fait prendre une forme légale plus approfondie et plus contractualisée. Ainsi, si le Brexit affaiblit momentanément la recherche par les incertitudes qu'il a créées, il force aussi à plus d'intégration, plus d'échanges et de travaux collaboratifs étroits entre des structures britanniques et continentales – ce qui à terme pourrait aussi être bénéfique.

*Chiffres de la commission européenne

12/03/2019

TOYOTA POURRAIT QUITTER LE ROYAUME-UNI EN CAS DE BREXIT SANS ACCORD (MÉDIA)

Le plus important constructeur d'automobiles japonais, Toyota, pourrait abandonner la production au Royaume-Uni si la sortie de l'Union européenne ne se faisait pas sur la base d'un accord apportant des garanties, a déclaré aux médias nippon le patron de Toyota Europe.

"Si l'environnement des affaires devient très très difficile", un retrait "doit figurer aussi parmi les options", a déclaré Johan Van Zyl, en marge du salon de l'automobile de Genève, selon les propos rapportés par le quotidien économique japonais Nikkei.

D'après la même source, M. Van Zyl a également évoqué d'autres possibilités, dont la réduction de la production ou des investissements.

Une porte-parole de Toyota à Tokyo a confirmé auprès de l'AFP la teneur de l'échange de M. Van Zyl avec les journalistes, précisant qu'il s'agissait de "propos généraux" en réponse à une question sur la possibilité de quitter le sol britannique.

"Un Brexit dur n'est pas souhaitable", a ajouté M. Van Zyl.

Toyota emploie plus de 3.000 salariés dans ses deux usines en Grande-Bretagne, dont une fabrique de moteurs au pays de Galles.

Le mois dernier, son compatriote et concurrent Honda a annoncé l'abandon de la production en terre britannique via la fermeture de son usine de Swindon en 2021.

Ce site, le seul en Europe du géant nippon, est le principal employeur de la ville du sud-ouest de l'Angleterre, avec 3.500 salariés.

A moins d'un mois de la date officielle du Brexit, les discus-

sions entre négociateurs britanniques et européens n'ont toujours pas permis de sortir de l'impasse, augmentant le risque d'un nouveau rejet de l'accord de divorce par les députés britanniques.

Cet échec renforce aussi le spectre d'une sortie brutale de l'UE le 29 mars avec toutes ses conséquences dommageables pour l'économie.

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2019 Agence France-Presse. »

07/03/2019

LONDRES VEUT SE DOTER D'"ESCADRONS DE DRONES" APRÈS LE BREXIT

Le ministre britannique de la Défense, Gavin Williamson, a annoncé lundi la création d'"escadrons de drones", pouvant agir en réseau, dans le cadre d'un plan visant à renforcer les équipements militaires du pays après le Brexit.

Lors d'un discours à Londres devant le centre de réflexion RoyalUnited Services Institute (RUSI), William Gavinson a estimé que la sortie de l'UE offrait au Royaume-Uni "la meilleure opportunité depuis 50 ans de redéfinir (son) rôle" sur la scène internationale.

"Nous devons être la nation vers laquelle les peuples se tournent que le monde a besoin de leadership", a-t-il affirmé.

Il a annoncé un plan d'investissement de 7 millions de livres (8 millions d'euros) dans des drones, visant à créer des escadrons "capables de tromper et de déborder les défenses aériennes ennemies", qui devraient être opérationnels "à la fin de l'année" 2019.

Il a également annoncé le déploiement de deux nouveaux navires militaires "polyvalents", pouvant assurer des missions "de guerre ou d'assistance", et le renforcement des capacités "cyber-offensives" grâce à une enveloppe de 65 millions de livres (74 millions d'euros).

Mais la rhétorique utilisée par le ministre a fait l'objet de critiques des partis d'opposition.

"L'idée que notre appartenance à l'UE nous impose des limites est une pure absurdité", a déclaré le député travailliste Chris Leslie. "En réalité, les dégâts économiques que laisse présager le Brexit affaibliront très rapidement nos forces" armées, a estimé cet europhile convaincu.

A moins de 50 jours du divorce avec l'UE, prévu le 29 mars, aucun accord n'a encore été conclu entre Londres et Bruxelles pour permettre un Brexit ordonné.

Enfin, Gavin Williamson a dévoilé que la première mission du nouveau porte-avion britannique, le HMS Queen Elizabeth, aura notamment lieu "en Méditerranée, au Moyen-Orient et dans la région pacifique".

Cette affirmation, considérée comme une "provocation" à l'égard de la Chine par le parti libéral-démocrate, a été minimisée par les services de la Première ministre Theresa May.

"Les détails complets de ce déploiement seront approuvés par la Première ministre en temps voulu", a déclaré un porte-parole, qui a précisé que la première mission du navire aurait lieu en 2021.

"C'est à la Première ministre qu'il revient de prendre les décisions finales", a-t-il souligné.

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2019 Agence France-Presse. »

11/02/2019

IL Y A 3 ANS

LES INGÉNIEURS BRITANNIQUES NE VEULENT PAS DU BREXIT

A moins de deux mois du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, les différentes corporations de la vie civile et économique font connaître leurs positions. Les ingénieurs et les principaux secteurs industriels pointent tous les dangers d'un « Oui » à la sortie le 23 juin prochain.

L'IET, *The Institution of Engineering and Technology*, qui compte plus de 167 000 membres pointent dans un [document publié](#) la semaine dernière les risques majeurs qu'elle a identifiés pour le secteur de l'ingénierie et la recherche britannique en cas de sortie de l'UE. Une position qui est d'ailleurs largement soutenue par ses partenaires et principaux employeurs d'ingénieurs et techniciens : Airbus, Rolls-Royce, Mott MacDonald, Siemens ou Caterpillar.

Moins d'accès aux fonds et aux marchés

L'association professionnelle analyse ainsi que le Brexit pourrait :

- Accentuer la pénurie de compétences en ingénieurs et techniciens si le gouvernement ne prend pas des mesures d'accélération des visas une fois sorti de l'UE (dans la décennie à venir le besoin est estimé à 1,82 millions de nouveaux ingénieurs).
- Affaiblir la recherche par des complications pour trouver des fonds ou pour monter des collaborations internationales. Sachant que le Royaume-Uni reçoit plus de fonds pour la recherche qu'il ne contribue financièrement au niveau de l'Union Européenne. En outre, la porte pour influencer les programmes de recherches européens lui serait alors fermée.
- Un déclin sur l'influence possible des britanniques sur les standards globaux en ingénieries et donc un retard sur leur mise en place, pourtant un point crucial pour accéder aux marchés mondiaux.
- Une perte automatique de l'accès à certains marchés européens, le temps de mettre en place de nouveaux traités commerciaux sans que l'on sache aujourd'hui ni

s'ils seront mis en place rapidement ni s'ils seront vraiment avantageux.

Tous les secteurs industriels seraient fortement affectés

L'IET n'est pas la seule à tirer la sonnette d'alarme et à faire ce genre d'analyse. Que ce soit le cabinet d'audit PwC qui publie un rapport soulignant que le Brexit diminuerait l'activité industrielle de 9,5% et mettrait en danger plus de 100 000 emplois d'ici 2020 ou que ce soit le rapport édité par le ministère des finances, le diagnostic semble le même. Le Trésor résume ainsi pour quelques secteurs l'importance d'un accès direct au marché européen : l'industrie pharmaceutique, plus de la moitié de sa production est exportée dans l'UE pour une valeur de 29M£ par jour ; l'automobile pour laquelle l'accès réduit à toute la logistique de distribution européenne risque de rendre les voitures anglaises plus chères et donc de diminuer les 15 millions de livres gagnées à l'export. L'aéronautique et l'espace pour laquelle la libre circulation des produits, des personnes et des idées est une clé essentielle de son développement.

Chimie : patron et salariés d'accord pour rester

L'association nationale des industries chimiques britanniques (CIA) s'est largement prononcée en faveur d'un maintien dans l'Union. Une enquête menée auprès de ses membres donne un « non au Brexit » pour 62% des votants et 38% encore indécis. Un secteur particulièrement mondialisé et pour lequel l'Allemagne représente le principal marché à l'export pour bon nombre de TPE/PME ou de filiales. Un secteur aussi qui dépend de l'apport financier étranger, notamment de grands groupes européens. Une position que le syndicat de travailleurs UNITE a aussitôt applaudi, appelant lui aussi ses membres à voter pour rester au sein de l'UE.

Sophie Huguin

26/04/2016

BREXIT : QUELLES CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES ?

Jusqu'ici inimaginable, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne est désormais plausible. Les électeurs de Sa Majesté sont invités à se prononcer ce dimanche sur cette question. Un Brexit serait-il synonyme de séisme géopolitique ? Des pistes de réflexions.

L'assassinat de la député travailliste Joe Cox la semaine dernière a ensanglanté la fin de la campagne sur le référendum concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. A l'heure où sont écrites ces lignes, la campagne a été suspendue et les sondages donnent une légère avance au IN. Toujours d'après ces enquêtes d'opinion, il semblerait qu'Écossais et Nord-Irlandais seraient plus enclins à voter pour le maintien tandis que Gallois et surtout Anglais pencheraient davantage pour le Brexit. Des tendances à prendre avec prudence tant l'issue du scrutin semble incertaine. Une chose est certaine, la défiance des britanniques vis-à-vis de l'Union n'est pas nouvelle.

Un peu d'Histoire

Le premier référendum sur le Brexit s'est tenu en 1975, soit seulement deux ans après l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne (CEE). Même si le Yes l'a emporté largement à l'époque (67%), le débat ne s'est jamais vraiment éteint. L'aversion à voir le Royaume-Uni entrer dans la famille européenne a d'ailleurs été partagée pendant des années par la France. Le général De Gaulle s'était opposé dans un premier temps à son intégration au motif que les Britanniques étaient « économiquement liés à l'Amérique et aux Dominions, et n'envisagent d'adhérer à l'Europe des Six qu'à condition d'en modifier les règles et l'esprit ». Ce n'est qu'en 1973 qu'Albion fut acceptée mais aujourd'hui encore, elle dispose d'un statut très particulier qui lui permet de jouer un rôle actif dans les institutions européennes sans pour autant faire partie de la

zone euro, ni de l'espace Schengen. Malgré ce traitement de faveur, l'euro-scepticisme n'a cessé de grandir outre-Manche. « Les Britanniques se sentent lésés de n'avoir pu voter sur le traité constitutionnel en 2005. Cette frustration s'est approfondie avec la ratification sans référendum du traité de Lisbonne », indique Vivien Pertusot, responsable du bureau de l'Institut français des relations internationales (Ifri) à Bruxelles.

Un précédent

L'éventualité d'un Brexit générerait un précédent pour l'Union européenne. Seuls le Groenland (1985) et l'Algérie (1962) sont sortis de la CEE, mais pour des velléités d'indépendance envers un pays déjà membre. Il ne s'agit donc pas du même cas de figure. Le projet européen a toujours été élaboré dans une perspective à sens unique, sans retour. Une intégration du Vieux continent par la paix et les échanges de biens et personnes afin de créer un bloc géopolitique capable de se mesurer aux grands acteurs de demain. Pour autant, l'article 50 du Traité de Lisbonne instaure une voie de sortie. Il autorise tout Etat-membre à se retirer de l'Union s'il le souhaite. Il doit en notifier le Conseil européen, puis se met en place une table de négociations de deux ans renouvelable (si les deux parties y consentent) pour organiser le processus. Ironie de l'Histoire, cet article a été rédigé par le député européen français Alain Lamasoure (ex-UMP, LR) pour mettre les euro-sceptiques dos au mur...

Un débat qui dérive sur l'immigration

La plupart des observateurs s'accordent sur le caractère exceptionnellement violent de la campagne, de surcroît pour un peuple reconnu pour son flegme. Comme trop souvent lors de référendum, le débat a rapidement dérivé de son objet initial pour se focaliser sur d'autres sujets : l'immigration et la crise des réfugiés. La « pression migratoire

» dénoncée par les tenants du Brexit s'est accentuée ces dernières années : de 61 000 par an entre 1991 et 2003, elle a doublé à partir de 2004, atteignant 198 000 en 2008. Une immigration en partie légale et liée à l'élargissement de l'Union : la moitié d'entre eux étant en provenance des nouveaux États membres, soit sans lien avec la crise des réfugiés.

Vivien Pertusot explique : « *Cette arrivée conséquente et inattendue a nourri deux narratifs liés au système de santé (le National Health Service) et au logement. On ne compte plus le nombre de déclarations s'attaquant au tourisme social (benefit tourism). Le Royaume-Uni connaît une crise du logement depuis deux décennies. La vague d'immigration des années 2000 a accentué cette crise, mais plutôt que de blâmer des politiques publiques depuis longtemps défailtantes, on se sert de l'immigration européenne pour en faire un bouc émissaire* ».

Implications

Quelles pourraient être les implications d'un Brexit ? Pour le Royaume-Uni, ce serait la crise politique assurée puisque David Cameron a fait campagne pour le maintien dans l'UE. Son départ semblerait donc inévitable et le Parlement devrait choisir un nouveau Premier ministre pour mener les négociations avec le Conseil européen. Pour les partisans du Brexit, l'instabilité générée par la sortie de l'UE ne durera pas. Et pour cause, les liens économiques entre l'île et le continent ne cesseront pas au lendemain du vote. Ils dénoncent le discours alarmiste de leurs adversaires. Une approche pragmatique permettrait au Royaume-Uni de négocier la poursuite de nombreux accords commerciaux avec les États-membres, estiment-ils. La question du maintien de la City, comme première place financière européenne, est en revanche posée. Certains partisans du Brexit soutiennent même l'idée que le Royaume-Uni aura tout à gagner à ne conserver plus que des relations économiques strictes avec l'UE tout en réactivant son réseau unique issu de la décolonisation : le Commonwealth. Il représente un marché de plus d'un milliard d'individus, grâce notamment à l'Inde, et plus prometteur que l'Europe vieillissante. Et de rappeler qu'avant de rejoindre la Com-

munauté économique européenne (CEE), le Royaume-Uni commerçait moins avec l'Europe qu'avec le reste du monde...

L'UE fragilisée

Un Brexit portera un coup dur à l'Union européenne dans sa construction actuelle. Après plus de 50 ans d'intégration continue, il s'agira du premier coup d'arrêt. L'impact symbolique, souvent sous-estimé, sera violent car il fera sauter un tabou de la construction européenne : sa réversibilité. Le cas du Royaume-Uni dans l'Union est tellement singulier que le retrait s'annonce d'ores et déjà comme une procédure *ad hoc* où les règles seront appliquées juste après avoir été établies. A n'en pas douter, ce processus sera analysé à la loupe par les divers mouvements indépendantistes susceptibles de se sentir concernés à l'instar de la Catalogne. Le risque d'effet dominos ne pourrait décemment plus être écarté.

Dans une perspective moins extrême, la sortie du Royaume-Uni donnera davantage de crédit aux partisans d'une Europe « à la carte », faisant le constat de l'échec de l'ancien modèle. Une idée qui séduit un certains nombres de pays, notamment à l'Est, qui souhaitent profiter du marché commun sans subir toutes les contraintes de l'intégration. Un véritable changement de paradigme qui aurait l'avantage de redonner plus de flexibilité, davantage la parole aux citoyens, mais qui brouillerait l'image du projet européen dans le reste du monde.

Enfin, la France perdrait le seul autre pays européen à avoir encore des intérêts stratégiques et une capacité d'action sur les affaires du monde. De fait, la position diplomatique européenne se conformerait beaucoup plus facilement à la vision française, donnant davantage de poids à Paris sur les dossiers internationaux.

Gouverner c'est prévoir

Quelque soit le résultat du referendum de dimanche, l'Union européenne ne sortira pas indemne de cette crise de confiance. Car le Royaume-Uni n'est pas le seul à éprouver une défiance grandissante vis-à-vis des insti-

tutions européennes. Le cas autrichien et la montée de mouvements nationalistes anti-européens sont un signal que doivent entendre les dirigeants politiques. Il faut qu'ils proposent une véritable réflexion de fond sur l'avenir de la construction européenne (avec ou sans le Royaume-Uni) en y intégrant les citoyens pour qu'ils n'aient plus le sentiment d'être écartés de ce grand projet de civilisation.

Romain Chicheportiche

22/06/2016